

AVIS N° 199 - 2017 / BRVM / DG

Fractionnement d'actions

BANK OF AFRICA CÔTE D'IVOIRE

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la société BANK OF AFRICA CÔTE D'IVOIRE procédera au fractionnement de ses actions (symbole : BOAC).

L'opération de fractionnement se déroulera selon les modalités suivantes :

- la date effective du fractionnement des actions est fixée au **jeudi 26 octobre 2017** ;
- le rapport de fractionnement est de **dix (10) actions nouvelles pour une (1) action ancienne** ;
- la valeur nominale de l'action passera de **10 000 FCFA à 1 000 FCFA** ;
- le nombre d'actions composant le capital de la société passera de **2 000 000 à 20 000 000** ;
- la valeur théorique de l'action fractionnée sera publiée par Avis de la BRVM, dans le Bulletin Officiel de la Cote, le **mercredi 25 octobre 2017**.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son Siège au (225) 20 32 66 85 / (225) 20 32 66 86, ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 11 octobre 2017

Le Directeur Général



Edoh Kossi AMENOUNVE